Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Epilut Al Nafnaf- Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 22 mai 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 mai 2026, à VANNES. Dénomination : Epilut Al Nafnaf. Forme : Société de Participations Financières de Profession Libérale d'Avocats Société par actions simplifiée. Siège social : 3 Boulevard du Colonel Rémy – Le Corum, 56000 Vannes. Objet : la prise de participations et d'intérêts ainsi que la gestion et toute activité liée à la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession d'Avocat, des sociétés de participations financières de professions libérales pluriprofessionnelles ayant pour objet la prise de participations et d'intérêts ainsi que la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés et des groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice de deux ou plusieurs des professions d'avocat, d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, de notaire, de commissaire de justice, d'expert-comptable, d'administrateur judiciaire, de mandataire judiciaire, de commissaire aux comptes ou de conseil en propriété industrielle ou de géomètre expert ; la détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers ; la détention de parts ou actions de toute société ou groupement aux seules fins d'acquérir et d'administrer des biens ou droits immobiliers ; la fourniture de toutes prestations de direction ou de services, l'exercice de tout mandat social, la mise en œuvre de la politique générale d'un groupe et l'animation de sociétés. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession d'actions et agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur François Grenier 3 Boulevard du Colonel Rémy – Le Corum 56000 Vannes. La société sera immatriculée au RCS de Vannes. Pour avis. Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne